

LE Sommet



Décembre 2016



Sentiers de la Culture - Succès pour la 2^e édition !

p. 14-15



Du cardio-boxe à
Caps-des-Neiges

p. 23



Programmation loisirs
hiver 2017

p. 14

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 3 Vie municipale en bref
- 5 La rubrique de la mairesse
- 6 Échos de la MRC
- 11 L'urbanisme vous informe
- 29 Vie paroissiale
- 30 Bibliothèque Aux Sources

Hôtel de ville

Heures d'ouverture* :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

SIMON THÉBERGE (directeur de l'urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur en bâtiments) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

* Sauf pendant la période des Fêtes (voir p. 32 pour les détails)

Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

9 JANVIER, 20 h

6 FÉVRIER, 20 h

6 MARS, 20 h

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Horaire des rencontres à venir :

24 JANVIER, 19 h (dépôt documents avant le 17 janvier)

21 FÉVRIER, 19 h (dépôt documents avant le 14 février)

21 MARS, 19 h (dépôt documents avant le 14 mars)

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

MARDI : 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 16 h 30 ET
18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 à 16 h 30

Loisirs

INSCRIPTIONS RÉSIDENTS :

- ◆ En ligne via Qidigo, à partir du 10 janvier 8 h 30
- ◆ Au secrétariat de l'hôtel de ville: Les 10 et 11 janvier, de 8h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 puis le 11 janvier de 18 h 30 à 20 h

INSCRIPTIONS NON-RÉSIDENTS :

- ◆ En ligne via Qidigo, à partir du 12 janvier 8 h 30
- ◆ Au secrétariat de l'hôtel de ville: Le 12 janvier, de 8h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

Fermé -
jusqu'au 30 mars 2017(inclus)

Le Sommet

Conception et mise en page:

Mélanie Grenier

Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

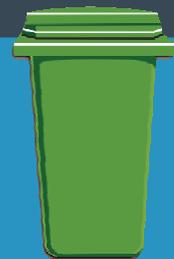
NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Collecte des ordures

À TOUTES LES 2 SEMAINES

SECTEUR EST : les mercredis : 21 DÉCEMBRE -
28 DÉCEMBRE - 4 JANVIER - 18 JANVIER - 1^{ER} FÉVRIER -
15 FÉVRIER - 1^{ER} MARS - 15 MARS

SECTEUR OUEST : les lundis : 19 DÉCEMBRE - 26
DÉCEMBRE - 2 JANVIER - 16 JANVIER - 30 JANVIER -
13 FÉVRIER - 27 FÉVRIER - 13 MARS



Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

19 DÉCEMBRE - 27 DÉCEMBRE - 2 JANVIER - 16 JANVIER - 30
JANVIER - 13 FÉVRIER - 27 FÉVRIER - 13 MARS



Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
sflnmaire@icloud.com



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973
sflnd1@icloud.com



Mark Cardwell, conseiller district #2
Tél. : 418 826-0771
sflnd2@icloud.com



Louise Thouin, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557
sflnd3@icloud.com



Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059
sflnd4@icloud.com



Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260
sflnd5@icloud.com



Robert Paquet, conseiller district #6
Tél. : 418 826-2477
sflnd6@icloud.com



Numéros utiles

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1-877-346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-2507

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

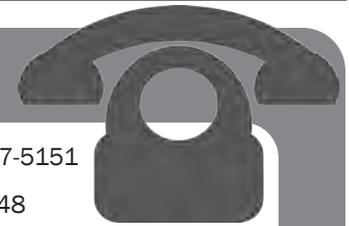
Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625





Licences de chiens

Depuis 2015, les licences de chiens sont permanentes. Il n'est plus nécessaire de les remplacer à chaque année. Par contre, le coût annuel de 10 \$ pour l'enregistrement des chiens demeure.

Pour ceux dont les chiens sont déjà enregistrés auprès de la municipalité, le montant est facturé directement sur le compte de taxes annuel. Pour les locataires une facture leur est transmise.

Si vous avez un chien et qu'il n'est pas enregistré, nous vous demandons de venir au secrétariat de l'Hôtel de ville pour l'inscrire et recevoir une médaille permanente.

Affichage du numéro civique

- ◆ Tout propriétaire de bâtiment principal doit afficher clairement l'adresse civique de sa propriété à l'aide d'un numéro.
- ◆ Le numéro civique doit être :
 - ◇ Visible de la voie publique,
 - ◇ Constitué de chiffres arabes ayant une dimension minimale de 76 mm de hauteur et de 38 mm de largeur.
- ◆ Pour les bâtiments principaux situés à plus de 60 mètres, le propriétaire doit afficher le numéro à l'entrée du chemin.
- ◆ Lorsque des abris temporaires sont installés pour l'hiver et qu'ils cachent le numéro, ce dernier doit être affiché sur l'abri.

Site internet

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a mis en ligne la nouvelle plateforme internet le 17 novembre dernier. Les changements apportés font suite aux orientations qui se sont dégagées de la consultation menée dans le cadre de l'élaboration de la Politique familiale et des aînés.

Le nouveau site offrira plus de fonctionnalités. Notamment, il sera possible à compter de janvier 2017 de s'inscrire en ligne aux activités en loisirs.

Nous vous invitons à visiter le nouveau site : www.saintferreollesneiges.qc.ca.



Qidigo

Pour votre inscription, faites votre recherche sur www.qidigo.com ou visitez le site internet de la municipalité www.saintferreollesneiges.qc.ca



Besoin d'aide ? Notre équipe est là !
info@qidigo.com ou 418 990-0404





DERNIER BUDGET DE CE CONSEIL

Il reste moins d'un an avant les prochaines élections. Nous venons d'adopter le dernier budget de ce conseil. C'est un exercice qui demande beaucoup de travail pour tout le monde afin d'arriver à un équilibre entre les besoins toujours grandissants d'une municipalité en croissance et la capacité de payer de ses citoyens. Avec toutes les coupures subies au cours des dernières années on ne peut que se féliciter de la rigueur budgétaire.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ET PROJETS D'IMMOBILISATION

Actuellement, il existe plusieurs programmes de subventions de la part du gouvernement d'une part et le nouveau fonds de développement régional (fonds énergétique) pour lesquels nous sommes admissibles. Nos projets d'immobilisation doivent être prêts. À nous de savoir en profiter.

PATINOIRE DU LAC DU FAUBOURG

D'abord, vous connaissez déjà ce projet depuis le temps que nous en parlons mais nous avons décidé d'optimiser le projet des bâtiments de services du lac du Faubourg et de demander une subvention dans le programme des petites collectivités (66% admissible). Cela nous permettra de compléter le projet au complet. On parle d'un stationnement asphalté, de lumières sur la patinoire, du mobilier urbain autour des bâtiments, l'aménagement paysager. La construction prévue cette année est donc reporté au printemps prochain.

REVITALISATION DU VILLAGE

Dans le nouveau Fonds énergétique de la MRC où près de 2 millions de dollars par année sont disponibles pour les 20 prochaines années, nous avons opté pour présenter des projets en lien avec la revitalisation du village. L'aménagement paysager et piétonnier autour de l'église revient à près de 400 000 \$. En faisant une partie en régie interne, le projet a pu être ramené à près de 300 000 \$ et de

ce montant la participation municipale sera de 100 000 \$, la balance est payée par le fonds énergétique au montant de 215 000\$.

Ce projet sera réalisé au printemps prochain en même temps que la fresque sur l'église où nous avons été en mesure également de financer le projet à près de 80%.

Les autres projets de revitalisation en réflexion actuellement sont : Que ferons-nous de l'église et du presbytère ? Quelle sera sa vocation ? Nous vous avons consulté d'ailleurs à cet égard et le travail continu avec le comité de revitalisation du village accompagné de Rues Principales. J'aimerais explorer l'idée que les lieux puissent encore servir pour le culte mais également pour d'autres activités. Il y a des modèles similaires qui existent au Québec et que nous regardons actuellement. Tant le presbytère que l'église, ces derniers sont admissibles au Fonds de développement régional faisant partie des axes d'intervention soulevés dans le plan de développement durable et des collectivités de la MRC.

BIBLIOTHÈQUE (UN CENTRE DE DIFFUSION CULTURELLE)

Il y a également un projet d'agrandissement de la bibliothèque actuelle au même endroit, il lui manque 1 000 pieds carrés pour respecter les normes du réseau biblio. Elle occuperait tout l'étage de l'hôtel de ville actuel. Les subventions actuelles disponibles sont surtout pour de la réfection de bâtiments et réaménagement. Nous tenons compte de cette réalité et déposons une demande d'aide financière dans le programme des petites collectivités. Les bureaux de l'administration de l'hôtel de ville seront relocalisés.

HÔTEL DE VILLE

Qu'arrivera-t-il avec l'hôtel de ville actuel ? Un mandat a été donné à une firme d'architecte afin d'évaluer le meilleur endroit pour la construction d'un nouveau bâtiment. Plusieurs options ont été envisagées suite à une réflexion d'un

comité de travail. Il faut sortir l'hôtel de ville du bâtiment actuel pour que ce lieu devienne un espace pour les loisirs, la culture et les besoins de l'école.

PARC DU FAUBOURG OLYMPIQUE

Le projet du parc du Faubourg Olympique qui devait être réalisé cette année est reporté au printemps compte tenu des délais de production des plans et devis nécessaires à la signature du protocole d'entente avec le ministère. Nous serons prêts dès le printemps pour ce projet. Vous vous souvenez, il s'agit d'un autre projet où nous avons obtenu une subvention du gouvernement provincial de près de 275 000 \$

PISCINE

Près de 900 000 \$ par année est disponible aux 6 municipalités représentant l'Est de la Côte-de-Beaupré (Sainte-Anne-de-Beaupré, Beupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Tite-des-Caps). Il a été affirmé par tous les maires et les Conseils par voie de résolution l'intention d'aller de l'avant avec le projet d'une piscine. Des démarches sont en cours pour que la Commission scolaire des Premières Seigneuries soit un partenaire avec nous dans ce projet. Nous en faisons une priorité du côté Est de la Côte-de-Beaupré. Peut-on espérer une piscine pour 2018 ? Tout est possible et je vais travailler avec énergie afin que ce projet se réalise.

JOYEUSES FÊTES

Je profite de cette tribune pour vous souhaiter au nom du Conseil un joyeux temps des fêtes avec vos proches, familles et amis. Profitez de la nature et de la belle neige que nous avons dans notre coin de paradis pour faire des activités familiales. Prendre du temps pour soi et pour ceux qu'on aime, des moments de réjouissance et de partage.

Larise Cormier, mairesse





◆ Un appui a été donné au projet de construction d'un troisième lien entre Lévis et Québec.

◆ Afin de bonifier l'offre de services, la MRC de La Côte-de-Beaupré accorde une aide financière pour que les usagers de ce transport collectif puissent utiliser le transporteur régional InterCar suivant la même grille tarifaire que PLU-Mobile pour les déplacements sur la Côte de Beaupré. L'entente de service signée entre PLUMobile et InterCar s'inscrit dans la volonté gouvernementale de favoriser l'optimisation des ressources en permettant aux usagers de bénéficier d'un plus grand nombre d'heures de départ.

◆ La MRC de La Côte-de-Beaupré a demandé au gouvernement de retirer le projet de loi sur les hydrocarbures qui prévoit :

a) le retrait des compétences municipales sur tout puisement d'eau réalisé sur un territoire municipal lorsque le puisement est effectué à des fins d'exploration, de production et de

stockage des hydrocarbures;

b) le maintien et l'élargissement des dispositions de l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui consacre la primauté de la Loi sur les hydrocarbures sur les schémas d'aménagement des MRC et sur tout règlement de zonage ou de lotissement;

c) que les municipalités ne seront pas consultées, mais simplement informées en ce qui concerne tous travaux d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures se réalisant sur leur territoire;

d) que les municipalités n'auront qu'une présence symbolique sur les comités de suivi devant être constitués dans le cadre d'un projet d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures se réalisant sur leur territoire;

e) que les municipalités dans le territoire desquelles se réaliseront les projets d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures ne sont pas assurées de la maximisation des retom-



bées économiques de tels projets, quand le gouvernement exige une telle maximisation;

et qui consacre :

a) le droit d'entrer des exploitants munis d'un permis d'exploration sur toute propriété pour y mener ses activités, le résident ne pouvant négocier que les conditions de cette entrée;

b) le droit d'exproprier toute propriété
(suite page 7) →

En tout temps, en toute saison, une balado-découverte pour la Côte-de-Beaupré

Lancée en juin dernier, la balado-découverte « Vivre la Côte-de-Beaupré – excursion patrimoniale » est une application mobile gratuite qui gagne en popularité.

Disponible en tout temps et en toute saison, elle propose un circuit patrimonial de près de 80 km qui permet aux résidents comme aux touristes de faire des découvertes surprenantes. Photos, vidéos, bandes audio, la balado-découverte de la Côte-de-Beaupré contient plusieurs informations et elle offre un véritable voyage à travers le temps dans une région particulièrement riche en histoire. Vous pourrez donc en apprendre un peu plus sur l'histoire architecturale,

agricole, industrielle, religieuse et immatérielle et ainsi apprécier encore davantage les paysages de la région. Il y en a vraiment pour tous les goûts, puisque pas moins de 52 thématiques sont abordées dans 16 lieux différents.

L'application mobile est très facile d'accès : une fois téléchargée, plus besoin de réseau Internet, toutes les informations nécessaires au trajet choisi sont accessibles. Elle est également disponible en français et en anglais.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel intervenue entre Développement Côte-de-Beaupré, la MRC de La Côte-de-Beaupré

et le ministère de la Culture et des Communications.

Développement Côte-de-Beaupré est fier de rejoindre ainsi un important réseau de circuits touristiques interactifs québécois offerts grâce à cette application. Les citoyens de la MRC de La Côte-de-Beaupré ont profité des derniers mois pour redécouvrir leur territoire. Cela permet également aux visiteurs adeptes des nouvelles technologies de découvrir la région. C'est donc une invitation à partager en famille ou entre des amis, afin que tous puissent s'approprier cette balado-découverte!

Voici l'adresse de la balado-découverte que vous pouvez télécharger dès maintenant :
baladodecouverte.com/circuits/610/vivre-la-cote-de-beaupre-excursion-patrimoniale



pour des exploitants munis d'un permis de production d'hydrocarbures.

◆ Le plan d'action de l'Entente de développement culturel 2017 élaboré par Développement Côte-de-Beaupré a été accepté.

◆ La MRC de La Côte-de-Beaupré s'engage à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale Nationale pour une période de

trois ans. Un montant total de 55 420 \$ a été réservé à cette fin.

◆ Un mandat a été confié à la firme Cima + pour la réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) afin d'identifier les routes locales prioritaires. L'exercice vise à sélectionner en fonction de critères socioéconomiques, le réseau local de catégories 1 et 2. Les routes considérées sont celles qui ont été rétrocédées en 1993, par le gouvernement aux municipalités. À Saint-Ferréol-les-

Neiges, les routes concernées étaient les rangs et l'avenue Royale (secteur est). Finalement, l'avenue Royale a été jugée prioritaire et classée de catégorie 1.

◆ Une demande a été adressée au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel pour l'ensemble des municipalités de la Côte-de-Beaupré. Pour la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, l'aide financière vise 43 cours de formation.

Bonification de l'offre de PLUMobile

INTERCAR

Depuis le 1^{er} septembre dernier, les détenteurs de billets ou de tout laissez-passer mensuel valide sur le réseau de PLUMobile peuvent utiliser les parcours d'Inter-car entre Québec et Saint-Tite-des-Caps, sans frais supplémentaire.

Inter-car offre des départs de la Gare du Palais, de Québec, au quai #6, à 9 h 45 et 14 h 30 du lundi au vendredi. Les fins de semaine, le départ se fait à 9 h 45 seulement. Trois lieux de débarquement/embarquement sont possibles sur la

Côte-de-Beaupré : un tout nouveau à Boischatel dans le rond-point près du bureau d'information touristique sur le boul. Sainte-Anne, un deuxième au Couche-Tard à Sainte-Anne-de-Beaupré et un troisième au dépanneur Boni-Soir de Saint-Tite-des-Caps.

TRAIN DE BANLIEUE RÉGIONAL

Les détenteurs d'un laissez-passer mensuel peuvent embarquer à bord du Train de Charlevoix, sans frais additionnels, sur le tronçon Sainte-Anne-de-Beaupré-Parc

de la Chute-Montmorency, et ce du mercredi au dimanche de juin à octobre. Au Parc de la Chute-Montmorency, ce même détenteur pourra utiliser le téléphérique gratuitement en présentant son laissez-passer.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par Développement Côte-de-Beaupré.

Pour connaître l'horaire, les tarifs ou pour toute autre information, visitez le www.plumobile.ca ou communiquez avec nous au 418 827-8484 ou 1 866 824-1433.



Avis à tous les résidents de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Collectes du temps des Fêtes des matières recyclables



Veillez prendre note que les dates de collecte des matières recyclables pendant le temps des Fêtes seront les 19 et 27* décembre 2016 ainsi que le 2 janvier 2017. Exceptionnellement, les matières recyclables déposées à côté des bacs seront ramassées durant cette période. Joyeuses fêtes à toutes et à tous!

L'équipe du Service des matières résiduelles
MRC de La Côte-de-Beaupré

* collecte supplémentaire



Rapport sur la situation financière

Allocution de la mairesse présentée lors de l'assemblée du 7 novembre 2016.

Mesdames, Messieurs, Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, nous vous brossons un bref tableau de la situation financière de la municipalité.

Ce rapport tient compte des états financiers au 31 décembre 2015, du rapport du vérificateur, des indications préliminaires sur l'année financière en cours, de la rémunération des élus en 2016 et des orientations générales du budget 2017. De plus, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus depuis le 1^{er} novembre 2015, est déposée et jointe en annexe.

1. ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

1.1 L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

L'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé au 31 décembre 2015 présente des revenus de 6 198 534 \$ et des dépenses de fonctionnement de 5 875 076 \$. Les autres activités financières ont été de 245 069 \$. La municipalité a affecté à partir de son surplus cumulé et de ses fonds réservés, un montant de 174 629 \$. Le surplus d'exercice a été de 568 527 \$ et le surplus cumulé au 31 décembre 2015 est de 812 885 \$.

1.2 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur a été signé le 16 mai 2016 par Blais et associés, CPA inc. Ce rapport est standard et il ne comporte aucune réserve ni aucune restriction concernant notre administration et notre situation financière. Vous pourrez consulter ce rapport en en faisant la demande au secrétaire-trésorier.

2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS

Les états financiers les plus récents que nous possédons sont arrêtés au 30 septembre 2016.

(VOIR TABLEAU P.9)

3. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

En vertu du règlement # 06-493 de la municipalité, les membres du conseil municipal reçoivent, en 2016, les rémunérations et allocations suivantes:

LE MAIRE :	
Rémunération :	20 113,56 \$
Allocation :	10 056,96 \$
LE PRÉFET :	
Rémunération :	34 732,80 \$
Allocation :	4 236,72 \$
CHAQUE CONSEILLER :	
Rémunération :	6 704,52 \$
Allocation :	3 352,32 \$

4. CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$

Depuis le 1^{er} novembre 2015, le montant total des contrats que la municipalité a accordés, dont la dépense est supérieure à 25 000 \$, s'élève à 2 147 117 \$ dont le détail est disponible sur demande (VOIR ANNEXE 1 PAGE 10).

5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

La troisième année de notre mandat arrive à terme bientôt. Le travail de préparation des prévisions budgétaires 2017 est amorcé. Par rapport à 2016, les discussions laissent présager une augmentation des dépenses de fonctionnement de près de 3%.

Une partie de cette augmentation sera absorbée par la croissance des revenus provenant des nouvelles constructions et une autre partie sera payée à même les surplus cumulés. Malgré cela, une augmentation des taxes est tout de même à prévoir.

Un nouveau rôle triennal d'évaluation a été déposé le 13 octobre dernier. La municipalité a connu un accroissement moyen de sa richesse foncière de 9,98%. Pour contrer cette augmentation, la municipalité réajustera son taux de taxation. Cependant comme la variation de la valeur des immeubles n'est pas uniforme et qu'elle varie selon les catégories d'immeuble et les secteurs, malgré l'ajustement apporté, l'augmentation que la municipalité appliquera ne se reflétera pas également pour tous.

Par rapport aux investissements, certains projets que la municipalité avait annoncés en 2016, n'ont pas été réalisés. Ces projets seront reconduits en 2017. Pour la plupart, des délais attribuables à la confirmation de subvention, l'obtention d'autorisation ou à la production de plans et devis sont responsables de ce report. Les projets en question sont :

- ◆ l'aménagement du parc du Faubourg Olympique pour lequel une subvention de 271 641\$ a été consentie dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III. La municipalité investira un montant équivalent qui sera prise à même les sommes disponibles au fonds de parcs;
- ◆ la construction d'un bâtiment de service au lac du Faubourg et d'un garage pour ranger l'équipement nécessaire à l'entretien de la patinoire. Une demande de subvention a été adressée dans le cadre du programme du Fonds des petites collectivités. Si la réponse est positive, le projet sera bonifié;
- ◆ la revitalisation du village qui se traduira par un réaménagement des abords de l'avenue Royale vis-à-vis le stationnement de l'église et la réalisation d'une fresque sur l'église. La municipalité s'attend d'obtenir une aide financière de la MRC de La Côte-de-Beaupré, par le biais du Fonds de développement régionale;
- ◆ la réfection du pont-barrage Bélanger enjambant la rivière Jean-Larose, qui est

reportée depuis 3 ans par le ministère des Transports. Dans ce projet, la municipalité doit remplacer l'égout collecteur qui est situé sous le pont. Le gouvernement assumera la moitié du coût de remplacement de cette conduite;

- ◆ la réfection de la rue des Carouges incluant le remplacement de la conduite d'aqueduc.

D'autre part, le conseil municipal entend poursuivre ses discussions concernant le manque de locaux pour les fins municipales. Parmi les sujets de réflexion, il y aura d'abord :

- ◆ la relocalisation de l'Hôtel de ville;

- ◆ l'agrandissement de la bibliothèque et, la modification de la vocation de l'édifice actuelle de l'Hôtel de ville;

- ◆ la vocation que la municipalité veut donner au presbytère;

- ◆ la transformation de l'église pour qu'elle puisse être utilisés pour le culte, mais également à d'autres fin.

En ce qui a trait aux infrastructures municipales, la municipalité poursuivra les travaux de réfection de voirie dans le rang Saint-Nicolas et procèdera à des travaux de réfection de voirie et de remplacement des conduites d'aqueduc et

d'égout domestique sur une partie de la rue du Faubourg.

Pour les travaux sur la rue du Faubourg, ceux-ci sont identifiés comme étant prioritaires au Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout et de réfection de voirie et seront défrayés à même la subvention de 1 142 071 \$ consentie dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'Essence Canada-Québec (TECQ).

Parise Cormier, mairesse

7 novembre 2017

États financiers au 30 septembre 2016

Prévision 30 septembre 2016

31 décembre 2016

Revenus de fonctionnement

Taxes	5 363 774 \$	5 406 300 \$
Compensations tenant lieu de taxes	10 214 \$	14 000 \$
Revenus de transferts	109 536 \$	125 800 \$
Services rendus	79 995 \$	1 177 000 \$
Autres revenus	242 216 \$	306 500 \$
Le total des revenus s'élève à	5 805 735 \$	5 970 300 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	825 592 \$	1 005 400 \$
Sécurité publique	437 637 \$	761 000 \$
Transport	945 803 \$	1 270 400 \$
Hygiène du milieu	673 068 \$	912 200 \$
Santé et bien-être	5 000 \$	5 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	387 045 \$	455 500 \$
Loisirs et culture	401 134 \$	498 000 \$
Frais de financement	160 161 \$	262 200 \$
Le total des dépenses s'élève à	3 835 440 \$	5 169 700 \$

Autres activités financières

Remboursement en capital	483 793 \$	713 400 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	0 \$	132 000 \$
Surplus cumulé non affecté	(8 378) \$	(118 300) \$
Montant affecté aux fonds réservés	0 \$	73 500 \$
Le total des autres activités financières et affectations d'élève à	475 415 \$	800 600 \$





ANNEXE 1

LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000\$

CONTRACTANT	NATURE DU CONTRAT	MONTANT (TAXES INCLUSES)
9114-3362 Québec Inc.	Contrat de cueillette des ordures	36 681 \$
Groupe Ultima	Assurances	63 771 \$
Ass. Des transporteurs en vrac de Montmorency	Transports	34 308 \$
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Location de machinerie	102 120 \$
Alain Martineau Excavation	Location de machinerie	34 577 \$
Charles Trudel Inc.	Nettoyage des rues	26 658 \$
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Règlement #15-681 (Travaux de réfection de la rue de la Savane)	130 736 \$
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Contrat de déneigement (5 ans)	588 634 \$
Morency, Société d'avocats	Avocat	63 732 \$
Gagné Letarte, Avocats	Avocat	42 672 \$
Jolicoeur, Lacasse S.E.N.C.R.L.	Avocat	132 372 \$
P.E. Pageau Inc.	Asphalte	95 440 \$
Réal Huot Inc.	Équipements d'aqueduc et d'égout	58 195 \$
Ville de Québec	Enfouissement	216 570 \$
Ville de Beaupré	Assainissement des eaux usées	242 102 \$
WSP Canada Inc.	Honoraires professionnels	54 922 \$
Sani-Terre Environnement Inc.	Contrat de cueillette des ordures	99 997 \$
Les Entreprises L.T. Ltée	Matériaux d'emprunt	123 629 \$
TOTAL		<u>2 147 117 \$</u>

« Des nouvelles positives pour Saint-Ferréol-les-Neiges en 2016! » Par Caroline Simard, député de Charlevoix-Côte-de-Beaupré

L'année a été marquée, à Saint-Ferréol-les-Neiges, par des annonces importantes de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme, Mme Caroline Simard, concernant, entre autres, un dossier qui lui tient à cœur, soit l'amélioration des infrastructures de loisirs de la municipalité.

Rappelons, en effet, que Mme Simard a dévoilé, l'hiver dernier, une aide financière de 271 600 \$ du gouvernement du Québec en provenance du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III.

Créé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Programme permet-

tra de financer la première phase de l'aménagement du parc du Faubourg Olympique.

Toujours en lien avec Saint-Ferréol-les-Neiges, la Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré, a obtenu une aide financière de 139 503 \$ du gouvernement du Québec pour l'achèvement du sentier transcanadien et du sentier national sur la Côte-de-Beaupré. Le projet vise à relier le sentier Mestashibo au Sentier des Caps.

« Je crois en l'importance de soutenir les projets d'infrastructures sportives et récréatives qui ont une incidence favorable sur la pratique de saines habitudes de vie », a commenté la députée.

Mme Simard poursuit son soutien à la municipalité, cette fois, dans le cadre du projet rassembleur et unique des fresques de l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges, qui marquera le début de la démarche de revitalisation du cœur du village, en souhaitant amasser des fonds pour le projet auprès de collègues ministres.

« Je vous réitère mon entière collaboration afin que votre municipalité demeure un lieu de prédilection pour y vivre en toute quiétude », a ajouté Mme Simard, qui a profité de la présente tribune pour souhaiter ses meilleurs vœux de fin d'année à toute la population de Saint-Ferréol-les-Neiges.



vous informe

Résidence de tourisme

Considérant les dispositions du règlement de zonage, les résidences de tourisme sont autorisées dans certaines zones du territoire de la municipalité. Par définition, une résidence de tourisme constitue un bâtiment normalement destiné à l'habitation ou un logement loué ou offert en location par son propriétaire, occupant, locataire ou représentant, par quelque moyen pour une ou des périodes n'excédant pas 31 jours.

Ce type d'usage est autorisé sous réserve des normes suivantes :

1° une seule résidence de tourisme est permise par terrain ;

2° dans une zone à dominante « V - Villégiature » une résidence de tourisme ne peut comprendre plus de quatre chambres à coucher ;

3° Une résidence de tourisme doit être exercée dans un logement conforme à la typologie et le nombre de logements mini-

mal et maximal inscrit à la grille des spécifications pour la zone concernée.

Afin de connaître les zones où ce type d'usage est autorisé, veuillez vous adresser au service d'urbanisme par téléphone au 418-826-2253 poste 122 ou par courriel à l'adresse urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca.

Il est également de la responsabilité du propriétaire du bâtiment de s'assurer d'obtenir l'autorisation requise de la Corporation de l'industrie touristique du Québec.

Statistiques permis et infractions

Types d'infractions	2016 * Données en date du 15 novembre 2016	2015	2014	2013
Chiens errants, aboiements	9	8	27	27
Contravention aux règlements d'urbanisme (travaux sans permis, enseignes non autorisées, abri d'hiver non démonté, gazon non coupé, etc.)	80	112	132	130
Nuisances : bruit, débris, etc.	19	24	13	4
Total	108	144	172	161

Types de permis	2016 * Données en date du 15 novembre 2016	2015	2014	2013
Constructions neuves résidentielles	30	68	32	37
Agrandissements résidentiels	15	16	27	20
Rénovations résidentielles	83	109	108	141
Partios et galeries	22	30	41	42
Bâtiments complémentaires	51	59	61	56
Piscines	13	12	12	14
Installations septiques	16	22	27	21
Travaux de déblai-remblai	13	6	14	7
Autres (renouvellement de permis, rénovation bâtiment complémentaire, puits, changement d'usage, bâtiment agricole, démolition, enseigne, bassin d'eau, mur de soutènement, lotissement)	94	111	93	124
Nombre total de permis émis	337	433	415	462
Valeur totale des travaux	15 011 107\$	20 345 064\$	14 746 458\$	12 783 162 \$



Saint-Ferréol-les-Neiges partenaire du Mont-Sainte-Anne : Procurez-vous votre carte Avantages VIP MSA et profitez de la montagne !

Qui a accès à carte ?

L'entente prévoit que tous les résidents permanents peuvent obtenir une carte VIP. Les propriétaires non résidents y ont également droit. Selon le cas, une preuve de résidence (ex : permis de conduire) ou de propriété (ex : compte de taxes municipales) doit être fourni. Les conjoints et les enfants des propriétaires non résidents peuvent également avoir droit à la carte. Cependant, ils doivent fournir une preuve que leur adresse permanente est la même que celle du propriétaire.

À quoi avez-vous droit?

- ◆ Utiliser les sentiers de raquettes et de vélo de neige (fatbike),
- ◆ Obtenir 10% de réduction sur la location de 4 heures et plus de raquettes ou de vélo de neige à la boutique Sport Alpin du rang Saint-Julien,

◆ Obtenir 10% de réduction sur tout achat de 100 \$ et plus à la boutique Sport Alpin du rang Saint-Julien uniquement (ne peut être combiné à une autre promotion),

Où vous adresser ?

Pour vous procurer l'accès VIP vous devez vous présenter à compter de mi-décembre au service à la clientèle du Mont-Sainte-Anne. Celui-ci est situé au rez-de-chaussée de l'édifice abritant la boutique Sport Alpin.



Mont-Sainte-Anne



Vivre au coeur de la *nature*



Le Marché de Noël de Saint-Ferréol-les-Neiges : le début d'une grande tradition !

Dimanche, le 20 novembre dernier avait lieu la première édition de notre marché de Noël où plus de 350 personnes sont venues rencontrer les 28 exposants présents à cette activité.

La Municipalité tient à remercier le Cercle de fermière pour leur implication à la réalisation de cette journée.

En plus des exposants, une conférence culinaire thème donnée par le chef Frédé-

ric Desault, chef et propriétaire de l'entreprise Épicuriane.

En après-midi les jeunes ont pu participer à un atelier de bricolage et venir rencontrer le père Noël qui était de passage chez-nous.

En terminant, un gros merci à l'équipe de la Maison des jeunes ainsi qu'aux animatrices du camp de jour pour leur implication.



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

**Marché
de Noël**
de
SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

*Merci pour votre
participation et à
l'an prochain!*

418 826-2253 | WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



Vivre au coeur de la *nature*





La 2^e édition des Sentiers de la Culture de Saint-Ferréol-les-Neiges : un franc succès !

Il faut bien le dire : on a eu une très belle journée! Tout était au rendez-vous : des artisans passionnés, des producteurs dynamiques, des musiciens talentueux, des bénévoles dévoués, Dame Nature et plus de 300 visiteurs!

Notre journée s'inscrivait dans le cadre des 20^e Journées de la Culture, dont le thème cette année était la musique. La journée a débuté avec un petit déjeuner aux accents country avec le Duo Chantal et Yvan St-Gelais, des gens de chez nous très généreux. L'ensemble Gospel Sans Frontière a enchanté les fidèles de la messe. Pour les sportifs, une séance de danse aérobique sur des airs latinos a été animée par Madame Caroline Dubord dans le Parc Marcoux. Tout cela ayant mis les gens en appétit, un dîner mexicain a été servi par le restaurant La Sals... le tout accompagné par la musique des Los Trovadores, des mariachis traditionnels. Nous avons eu aussi droit à un récital des élèves de l'École de musique de la Côte de Beaupré ainsi qu'à deux prestations du groupe originaire de notre municipalité Fréquences Modulées



qui ont su par leur talent et leur répertoire mettre de l'ambiance dans notre grande salle où exposaient nos artistes et artisans. Comme toujours, les Fermières

nous ont confectionné de succulents biscuits à déguster selon les goûts de chacun avec un smoothie fraîchement fouetté sur les vélos-smoothies. Enfin, en clôture de cette journée bien remplie, nous avons eu la chance d'entendre l'ensemble vocal Arc-En-Sons dont les racines sont ici à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Toute la journée, les visiteurs ont pu rencontrer des producteurs agro-alimentaires locaux sous un grand chapiteau et les enfants (petits et grands d'après ce qu'on a pu voir!) ont été maquillés gracieusement par Lauriane Hayes et Laurence Tremblay.

NOUS AVONS BEAUCOUP DE REMERCIEMENTS À FAIRE!

Tout d'abord merci à la mairesse, madame Parise Cormier, ainsi qu'à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour leur soutien et leur engagement envers la diffusion de la culture. Merci pour les locaux, les équipements et le personnel





La 2^e édition des Sentiers de la Culture de Saint-Ferréol-les-Neiges : un franc succès ! (suite)

mis à notre disposition. Un merci particulier à Béatrice Pauly, Manon Larouche et Mélanie Grenier pour leur soutien technique. Merci énormément à Kevin Morency-Isabelle, Mickael Simard pour leur disponibilité, leur serviabilité et leurs bras! Et bien évidemment mille fois merci au directeur des loisirs, Martin Pouliot, qui en a fait beaucoup plus que ce que son mandat n'impliquait. Sans lui, cette journée n'aurait certainement pas été ce qu'elle fut.

Merci également aux bénévoles de la Bibliothèque Aux Sources sans qui il n'y aurait pas de journée comme celle-là car tout repose sur le bénévolat. Un merci spécial au comité organisateur : Claire Michaud, Marthe Gilbert, Louise Thouin et Georgette Rondeau pour les heures mises de bon cœur dans ce projet. Merci à Claude Leclerc pour l'organisation du volet agro-alimentaire et à Lauréanne Ouellet qui a fait de même avec les Fermières. Merci à Karine et Amélie de Karamel événement pour leur travail, leurs conseils et leur patience. Merci à Monsieur Normand Leclerc pour le prêt des grandes silhouettes qui ont su nous mettre dans l'ambiance ainsi que Les Cèdres Château-Richer.

Évidemment, bravo et merci aux artistes et artisans qui ont partagé avec nous leur passion et un peu de leur âme en nous dévoilant leurs œuvres. Que de beauté dans notre grande salle encore cette année!

Et, merci à tous les visiteurs qui ont été assez curieux pour venir voir ce qui se passe de beau chez nous. Nous espérons que cette journée vous a plu et qu'on vous reverra l'an prochain... et n'oubliez pas : amenez un(e) ami(e)!

Lucie Raquet, responsable du comité organisateur





Plus de projets communautaires pour Saint-Ferréol-les-Neiges!!

Dans le plan d'action 2015-2020 de la Politique de la famille et des aînés (PFA), quelques mesures visaient l'amélioration du tissu communautaire et l'entraide. En cette deuxième année de réalisation de ce plan d'action, j'ai été très heureuse de voir émerger deux projets.... le Jardin communautaire et la Friperie solidaire l'Espace Troc'Don. Les deux ont démarré à l'été 2016 et sont le fruit d'implication citoyenne et associative. Dans le cas du Jardin communautaire, c'est grâce à madame Battisti de l'organisme Ressources familiales Côte-de-Beaupré ainsi qu'à madame Suzanne Demers, coordonnatrice du Comité d'embellissement paysager que cette opération a vu le jour.

Les employés municipaux ont préparé le terrain au début de l'été et par la suite 10 lots ont été partagés entre la Maison des jeunes, le HLM, l'école Caps-des-Neiges I, le comité d'embellissement ainsi que des familles de notre municipalité. Pour une première année, les résultats ont été plus que satisfaisants. Les années futures seront à la hauteur de l'ardeur et de l'amour que l'on donnera à ce petit lopin de terre.

Le deuxième projet est l'initiative de madame Mélanie Royer-Couture, qui a contaminé rapidement d'autres citoyens et quelques commanditaires afin que l'Espace Troc'Don puisse ouvrir ses portes le 27 juillet 2016. Ce lieu, basé sur l'entraide citoyenne et locale, a fait déjà plusieurs heureux depuis quelques

mois. En effet, ce petit garage est rempli de belles trouvailles et encourage le partage et la consommation raisonnable. Nul doute que cet espace saura faire des petits dans le futur. D'ailleurs, j'aimerais solliciter l'aide de citoyens afin de procurer du transport à ceux qui voudraient venir au Troc'Don mais qui n'ont pas de moyen de transport. Donc, si vous connaissez quelqu'un qui bénéficierait de ce service ou si vous-même voulez venir magasiner au Troc'Don ou si vous pouvez offrir du transport SVP contactez-moi au 581-982-7557.

Merci!!

Louise Thouin, conseillère municipale et RQFA (responsable des questions Famille et Aînés)

Concours *Fleurir l'automne* : les gagnants

Cette année, le concours Village en fleurs s'est passé sous le thème Fleurir l'automne. Ce thème a été choisi pour favoriser un choix plus vaste de végétaux soit ceux qui ont la particularité de fleurir à compter de septembre.

L'idée est venue du fait que nous avons de plus beaux automnes depuis quelques années et que les résidents saisonniers reviennent dans la municipalité à partir de ce moment pour préparer la saison froide.

La tournée des juges s'est donc faite en septembre et a donc tenu compte d'un plus grand étalement de la floraison des végétaux.

Les gagnants sont les suivants :

- ◆ Monsieur Peter Sgobba et madame Lise Leclerc (43, rue de la Colline) pour le prix Résidence, aménagement de façade ou visible de la rue.
- ◆ Monsieur Jean Hudon (5, rue du Pommier) pour le prix Résidence, boîte à fleurs.
- ◆ Monsieur Pierre Vandal, dans la catégorie Commerce, pour l'ajout de végétaux en façade du casse-croûte.
- ◆ Habitation Boivin, pour le prix d'Excellence afin de souligner l'important aménagement encadrant le développement résidentiel entrepris en 2016.



Félicitations aux gagnants 2016 et soulignons la nette amélioration des aménagements partout sur le territoire. Des crocus, aux colchiques, nous pouvons encore favoriser la diversité des végétaux.

Le Comité d'embellissement paysager
www.saintferreollesneiges.cep.ca





Journée internationale des aînés : Saint-Ferréol-les-Neiges souligne l'événement

Depuis 1990, l'ONU (Organisation des Nations Unies) a décrété une journée de sensibilisation aux personnes âgées. Chaque année cette activité se déroule le 1^{er} octobre. Cette année la Municipalité a voulu instaurer une tradition en organisant une sortie au Salon de la FADOQ de Québec.

En septembre dernier, une lettre d'invitation a été acheminée aux résidants de Saint-Ferréol-les-Neiges de 65 ans et plus. Un groupe de 29 personnes a répondu à l'appel. Très tôt le matin, le joyeux groupe a pris place dans un autobus qui les a menés au Montagnais prendre un petit-déjeuner en présence de la mairesse.



Puis la visite au Salon des exposants a occupé une bonne partie de la journée. Des informations, des conférences et présentations spécifiques aux personnes âgées ont grandement satisfait les participants.

À titre d'élu(e) responsable des questions Familles et Aînés, j'ai accompagné ce groupe et je fais le souhait que soit répété à chaque année une activité pour nos personnes âgées.

Louise Thouin, conseillère municipale et RQFA (responsable des questions Famille et Aînés)





HIVER 2017

Mot du directeur des loisirs

Bonjour chers citoyens,

Voici la programmation loisirs pour la session d'hiver 2017. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs et de la Culture de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Nouveauté pour cette session et les prochaines à venir, vous pourrez directement vous inscrire en ligne via QIDIGO. Vous

verrez, rien de plus simple.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles augmente de façon importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

Nous travaillerons à améliorer les infra-

structures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité à notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Martin Pouliot,
directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Renseignements généraux

1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidents des autres municipalités auront accès aux inscriptions dès jeudi le 12 janvier 2017.

2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieure de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

4. COURS REPORTÉS :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable.

Hiver 2017

POUR LES RÉSIDANTS :
VIA QIDIGO À PARTIR DU 10 JANVIER

EN PERSONNE,
MARDI ET MERCREDI 10 et 11 janvier,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
MERCREDI 11 janvier, de 18 h 30 à 20 h

POUR LES NON-RÉSIDENTS:
VIA QIDIGO À PARTIR DU 12 JANVIER
EN PERSONNE, JEUDI 12 janvier

de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

OÙ: À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)
INFORMATION: Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

6. CHÈQUES SANS PROVISION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.

8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à l'heure précise car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. IMPORTANT :

Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement. Nous vous demandons donc votre entière collaboration.



JEUNES

Soccer intérieur

Jour et heure : lundi à 15 h 15 (préscolaire et 1^{ère} année)

Ratio : min.10, max.16

Début : 23 janvier 2017

Durée : 10 semaines

Coût : 90 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Cours de cuisine

Jour et heure : lundi à 15 h 15 (1^{ère} et 2^e année)
mercredi à 15 h 15 (3^e à 6^e année)

Ratio : min.8, max.10

Début : 23 janvier 2017

Durée : 8 semaines

Coût : 60 \$

Lieu : Hôtel de ville

Safari découverte

Clientèle : préscolaire à 2^e année

Jour et heure : jeudi à 15h15

Ratio : min.12, max.18

Début : 26 janvier 2017

Durée : 10 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Hip-Hop

Clientèle : Préscolaire à 3^e année

Jour et heure : Mercredi à 15h15

Ratio : min.12, max.18

Début : 25 janvier 2017

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Théâtre

Clientèle : 8 ans et +

Jour et heure : Mardi à 11 h 45, à 15 h 15 et à 16 h 30

Ratio : min.6, max.10

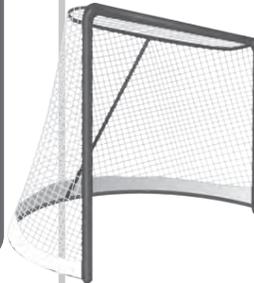
Début : 24 janvier 2017

Durée : 12 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Presbytère

Hockey intérieur



Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : mardi de 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min.12, max.24

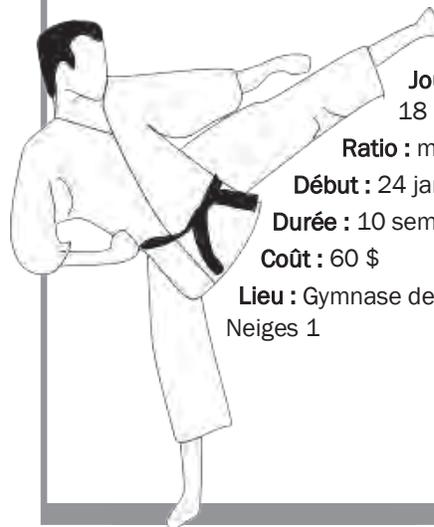
Début : 24 janvier 2017

Durée : 10 semaines

Coût : 50 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Karaté



Clientèle : 1^{ère} année et plus

Jour et heure : Mardi à 18 h 30

Ratio : min.12, max.24

Début : 24 janvier 2017

Durée : 10 semaines

Coût : 60 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1





ADULTES

Peinture à l'huile ou à l'acrylique

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Jeudi de 13 h à 15 h15 et Vendredi de 19 h 15 à 21 h 45

Ratio : min.8, max.18

Début : 26 janvier 2017

Durée : 12 semaines

Coût : 144 \$

Lieu : Hôtel de ville

Badminton

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : mardi de 19 h 45 à 21 h

Ratio : min.6, max.12

Début : 24 janvier 2017

Durée : 12 semaines

Coût : 45 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Pickleball

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : mardi et jeudi de 16 h 30 à 18 h

Ratio : min.4, max.12

Début : 24 janvier 2017

Durée : 12 semaines

Coût : 5 \$ la séance ou 45 \$ pour la session

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Mosaïque décorative

Clientèle : 18 ans et plus

Jour et heure : 25 février 2017 de 8 h 30 à 16 h 30

Ratio : max.8

Coût : 60 \$

Lieu : Hôtel de ville

Yoga

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure :

Lundi à 14 h – intermédiaire

Lundi à 15 h 15 – intermédiaire

Mercredi à 18 h – intermédiaire

Mercredi à 19 h 15 – débutant

Vendredi à 13 h – débutant

Vendredi à 14 h 15 – intermédiaire

Ratio : min.6, max.8

Début : 23 janvier 2017

Durée : 12 semaines

Coût : 90 \$

Lieu : Salle polyvalente du garage municipal

Pilatesse/souplesse 65 ans et +

Clientèle : 65 ans et plus

Jour et heure : mardi de 16h à 16h45

Ratio : min.6, max.10

Début : 24 janvier 2017

Durée : 8 semaines

Coût : 90 \$

Lieu : Salle polyvalente du garage municipal

Tablettes et téléphones intelligents #1

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : mercredis 25 janvier, 1^{er}, 8, 15, 22 février et 1^{er} mars de 19h à 21h

Ratio : min.6, max.8

Début : 25 janvier 2017

Durée : 6 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Hôtel de ville





Activités aquatiques

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges collabore maintenant avec Québec Natation afin de vous offrir la possibilité de vous inscrire à des cours de natation, de formation ou des cours d'AquaForme. Les cours auront lieu dans différents équipements dont la piscine du Cégep Limoilou. L'entente entre la municipalité et Québec Natation vous permet d'économiser 10 \$ sur les frais d'inscription.



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Téléphoner à Québec Natation (418 687-4045) afin de connaître les différents cours offerts et l'horaire.
2. Confirmer auprès de Québec Natation votre inscription au cours choisi en leur mentionnant que vous êtes citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges.
3. Compléter l'inscription et le paiement auprès de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir l'escompte de 10 \$.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit valide, il est nécessaire qu'elle soit complétée **avant le vendredi 13 janvier à 16 h.**

Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Vous vivez seul ou en famille? Vous êtes en situation de faible revenu et vous désirez participer à des activités de loisirs?

Les villes et municipalités de la Côte-de-Beaupré rendent disponibles gratuitement certaines activités* de leur programmation de loisirs pour vous!

Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (C8-20, rue de Fatima Est, Beaupré) est l'intermédiaire pour l'inscription à ces activités des loisirs :

Inscription hiver 2017 :

Mercredi 11 janvier 2017, 10h-16h30

Jeu 12 janvier 2017, 10h-16h30

* Preuves de revenus et de résidence EXIGÉES à l'inscription.

Information programme Accès-Loisirs : 418 657-4821

Information sur les inscriptions : Ressources familiales Côte-de-Beaupré au 418 827-4625

Une initiative du regroupement de partenaires Côte à Côte en action en collaboration avec Accès-Loisirs Québec.

Formation ipad et iphone

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : jeudis 26 janvier, 2, 9, 16, 23 février et 2 mars de 19h à 21h

Ratio : min.6, max.8

Début : 26 janvier 2017

Durée : 6 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Hôtel de ville

Le Cercle de fermières

Cet automne, le Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges est plus actif que jamais. Après avoir repris leurs assemblées mensuelles en septembre, les membres du Cercle ont pris part à la tenue de la Journée de la culture de la municipalité le 2 octobre 2016. L'événement a remporté un vif succès. Les artisanes du Cercle ont également été présentes au Marché de Noël de Saint-Ferréol-les-Neiges, qui a eu lieu le 20 novembre. Elles y ont présenté leurs réalisations avec fierté.



Le Cercle a parrainé, avec l'appui de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, une série de cours de tricot, de crochet, de courtepoinette et de couture, dans un esprit de partage et de transmission des connaissances.

Les ateliers libres du lundi soir se poursuivent sans interruption. Ils ont lieu de 19 h à 21 h au 33, rue de l'Église. C'est l'occasion de réaliser des projets personnels, de s'initier à de nouvelles techniques dans le domaine des arts textiles et de faire des travaux de réparation et de modification de vêtements, en bénéficiant de l'aide et des conseils d'habiles artisanes. Les ateliers sont accessibles à tous, tout à fait gratuitement. Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec Mme Lauréanne Goulet au 418-827-4753.

Tous les membres du Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges vous souhaitent le plus merveilleux



des Noëls, entourés de tous vos êtres chers. Que tous vos vœux soient exaucés!



Un merci en forme de cœur !

Le 19 et 20 décembre 2016, l'organisme distribuera les paniers de Noël pour environ 70 familles sur la Côte-de-Beaupré. Cette réussite est possible grâce aux partenaires : Moisson Québec, les pompiers de Beaupré, Tim Hortons de Sainte-Anne-de-Beaupré, Jean Coutu de Sainte-Anne de Beaupré, la Boucherie de la Côte et Entraide Agapè. Lors de la distribution, nous avons la chance d'offrir des jouets. Le magasin Hart de Sainte-Anne-de-Beaupré et des membres de l'Alliance Affaires Côte-de-Beaupré ont offert des cadeaux aux enfants de la Côte-de-Beaupré.

Nous apprécions grandement votre générosité!

Gros MERCI pour l'aide!

L'équipe de Ressources familiales Côte-de-Beaupré désire remercier chaleureusement les personnes qui ont offert du temps bénévolement lors des journées de préparation et de distribution. Nous voulons remercier tout particulièrement le plateau de travail L'APPUI pour sa disponibilité et son bon travail comme partenaire. Un gros merci à Véronique Vézina pour son accueil et son sourire tout le long de la planification et la distribution des paniers de Noël.



Joyeux temps des fêtes aux membres et aux partenaires!

L'équipe de Ressources familiales Côte-de-Beaupré

Dominique, Isabelle, Nathalie, Natacha, Sylvie et Véronique

Programme d'activités motrices KARIBOU

Ressources Familiales Côte-de-Beaupré est partenaire avec la ville de Beaupré, les municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Joachim pour offrir le programme d'activités motrices KARIBOU.

Karibou est un programme d'activités motrices pour les enfants de 1 an à 5 ans accompagnés de leur parent. Dans un cadre sécuritaire et adapté à leurs besoins, les enfants s'initient à l'activité physique. Les séances de 50 minutes sont variées et structurées de sorte à atteindre les 3 objectifs du programme : développer les habiletés motrices, favoriser l'estime de soi et s'amuser avec son parent.

Un premier pas vers l'adoption d'un mode de vie physiquement actif !

Organisme : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

Description : Avec une intervenante qui organise un parcours, des ateliers, une thématique ou des défis avec un matériel adapté. Tout le monde saute, roule,

grimpe ou encore lance au rythme d'une musique entraînante.

Inscriptions : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418 827-4625 ou info@rfcb.ca

Participants : Maximum de 12 enfants avec son parent

Date : 23 janvier 2017 au 4 avril 2017

Au centre multisportif de Beaupré, 70 rue des érables

Mardi, 10 h à 10 h 50

Samedi, 10 h à 10 h 50



Tarif pour les participants 20 \$

Pour l'inscription et de l'information communiquez à Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418-827-4625 ou info@rfcb.ca

Espace Troc'Don

HORAIRE D'HIVER

Lundi : fermé

Mardi : 16 h - 18 h

Mercredi : fermé

Jeudi : 16 h 30 - 20 h

vendredi : fermé

samedi : 14 h - 16 h 30

dimanche : 14 h - 16 h 30



Cours de musique

Les cours offerts à l'École de musique Côte-de-Beaupré abordent tant les aspects théoriques que pratiques. La théorie est enseignée via l'apprentissage d'une pièce musicale permettant ainsi de maintenir l'intérêt des élèves puisque cet objet d'apprentissage est indispensable à la maîtrise d'une œuvre musicale. Afin d'ajouter à la motivation et à la persévérance des élèves et en fonction du niveau atteint, ces derniers sont invités à se produire lors du concert de fin d'année qui aura lieu le 27 mai. La participation à ces événements musicaux est volontaire et la décision revient donc à chaque élève.



Clientèle :

Enfants (à partir de 6 ans) et adultes

Jour et heure :

- ◆ En activité parascolaire sur l'heure du dîner
- ◆ Du lundi au vendredi, entre 16 h et 20 h

Lieu :

École La Châtelaine 273, rue du Couvent à Château-Richer ou à l'hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges

Durée :

30 minutes, 45 minutes ou 1 heure pour 16 semaines

* Cours de groupe d'1h disponible pour la guitare

Instrument :

Piano, chant, violon, guitare électrique, acoustique et classique

Inscription :

En ligne dès maintenant

ou sur place de 18h à 20h le 10 janvier à l'École La Châtelaine 273, rue du Couvent à Château-Richer ou à l'hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges

Coût :

30 minutes 256\$

45 minutes 360\$

1 heure 432\$

Profitez de 10% d'escompte pour l'inscription d'un 2^e membre de la famille

* Informez-vous sur nos abonnements annuels

NB: Nous avons des postes de professeurs à combler.

Inscription programme récréatif/jeunes du club nordique MSA

Bonjour parents de jeunes skieurs,

C'est maintenant le moment d'inscrire vos enfants dans l'un de nos programmes Récréatif/Jeunes du Club Nordique MSA:

Jeannot Lapin: moins de 6 ans

Jackrabbit: 6 à 9 ans

Piste : 10 ans et plus

Début des cours le dimanche 8 janvier 2017.

10 sessions, de 13h à 14h30.

Coût: 150\$ (+frais d'accès aux sentiers-tarif spécial 20\$ pour les 10 cours pour ceux qui n'ont pas de billet de saison)

Infos et inscriptions: Date limite 23 décembre

Visitez notre site: Club Nordique MSA (Récréatif/Jeunes)

clubnordiquemsa.wordpress.com/incription/

Contactez la responsable Caroline Fournier pour le programme Récréatif:

jackrabbit@clubnordiquemsa.ca

Nouveau volet compétitif!

Programme ATOME: offert aux jeunes de 7-8 ans qui ont les aptitudes pour le volet compétitif et le désir de s'entraîner et d'améliorer leur technique en classique et en pas de patin.

Info et inscription : Consultez notre site Club Nordique MSA

clubnordiquemsa.wordpress.com/incription/

**CLUB NORDIQUE
MSA**

Voyages de l'Âge d'Or

Le Comité Voyages de l'Âge d'or de Saint-Joachim part en croisières en 2017 en collaboration avec Groupe Voyage Québec.

1) Du 14 au 28 août 2017, vivez l'expérience unique du cargo desservant la Basse-Côte-Nord à bord du Bella Desgagnés,

2) Du 10 au 23 octobre 2017, vivez une croisière fluviale du Danube au Rhin, naviguez sur trois fleuves mythiques : le Danube, le Main et le Rhin.

Pour information, Marcel-G. Tremblay, 418-827-3362





Nouveau centre d'activité physique Endorphine à la base du Mont-Sainte-Anne

L'entreprise Endorphine, déjà bien active dans le secteur, vient d'établir son camp de base au pied du Mont-Sainte-Anne. En plus des cours de groupe, du Club de course à pied - comptant plus d'une centaine de membres - et de l'entraînement privé, Endorphine offre maintenant des cours de yoga ainsi qu'une salle d'entraînement libre encadré par des kinésithérapeutes et entraîneurs spécialisés.

Les programmes sont développés pour répondre aux besoins de chaque personne, en fonction de son état, de ses activités et de ses objectifs. « Notre approche est basée sur l'entraînement fonctionnel, c'est-à-dire le développement de chaînes musculaires complètes. L'objectif est d'améliorer la condition physique de la personne pour l'ensemble de ses activités : jardiner sans avoir mal au dos, courir plus longtemps, avoir "plus de jambes" en ski, améliorer sa posture de travail, jouer par terre avec ses petits enfants, prévenir les blessures ou soulager les douleurs chroniques », précise Éric Chouinard, fondateur d'Endorphine.

Depuis 2013, ce dernier donnait ses cours dans les locaux de l'école secondaire Mont-Sainte-Anne. Ouvrir son propre centre et offrir à la population locale des installations de haute qualité, accessibles et conviviales, était un rêve qu'il chérissait depuis longtemps. Son association avec Jean-François Ermel, propriétaire de la firme Quartier Général et organisateur d'événements sportifs, a permis de concrétiser le projet. Les associés habitent tous deux à Saint-Ferréolles-Neiges.

« Oui, il y a des gens très sportifs qui s'entraînent chez Endorphine, comme les



athlètes en ski de fond du Centre national d'entraînement Pierre-Harvey ainsi que ceux du Club de ski alpin et du Club cycliste MSA. Mais on a aussi mis en place toute une programmation pour les personnes qui veulent simplement bouger plus dans un environnement agréable et en ayant du plaisir », affirme Jean-François Ermel.

En effet, nul besoin d'être un athlète pour se sentir à sa place quand on pousse la porte d'Endorphine. Abondamment fenestrés, les lieux sont lumineux et l'équipe, accueillante. « Le premier critère pour travailler chez Endorphine, c'est d'avoir envie de contribuer au bien-être des gens. La masse musculaire, la vitesse et l'endurance, ce ne sont que des moyens pour aider nos clients à se sen-

tir bien jusqu'à 100 ans et plus ! », poursuit le coach en chef, Éric Chouinard.

En plus de la salle d'entraînement fonctionnel, le centre compte des équipements spécialisés pour le ski alpin, le ski de fond et le vélo, une salle de spinning, des vestiaires complets ainsi qu'un espace pour les cours de yoga, pilates, etc. Une salle de vélos virtuels s'ajoutera dans les prochaines semaines.

Le centre Endorphine est situé à la base du Mont-Sainte-Anne, dans le village touristique, près de la grande horloge et de la billetterie. L'endroit est ouvert tous les jours, consultez le site Internet pour tous les détails : www.endorphinemsa.com.



Nouvelles de la Maison des jeunes La Zone

QUOI DE NEUF ?

La maison des jeunes La Zone accueille Mme Isabelle Bouchard à titre de directrice. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe d'animation dynamique !

ACTIVITÉS PASSÉES

Les jeunes ont participé à la course Total Zombie qui a eu lieu le 22 octobre dernier au Village Vacances Valcartier, aux profits de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Cela a permis à tous un brin de frayeur sportive! Félicitations à tous les participants qui ont persévéré dans ce 5 km de course.

POUR NOUS JOINDRE :

Par téléphone :
418-826-3107

Par courriel : mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :
www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.



Horaire

Saint-Ferréol-les-Neiges

(16, rue des Lupins)

Lundi, mercredi et vendredi, de 18 h à 22 h

Saint-Tite-des-Caps

(232, avenue Royale)

Mardi, jeudi et samedi, de 18 h à 22 h

Programmation

Tous les jeudis soirs : soirée sportive au gymnase de l'école primaire.

À venir... Une foule d'activités de Noël telles que l'installation de décorations, de la cuisine de Noël, des films thématiques et on vous emmène faire vos achats aux Galeries de la Capitale. Également, une sortie aux Remparts de Québec, un conseil des jeunes et même une nuit blanche !

Ces activités restent à confirmer, informez-vous à votre Maison des jeunes, visitez notre site internet au

www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACEBOOK .

Groupe de marche « Les Neiges »

Depuis quelques mois, j'ai mis sur pied un groupe de marcheurs (de Saint-Ferréol-les-Neiges et de la Côte de Beaupré) qui arpentent les sentiers pédestres et de raquettes de notre belle région. Ma clientèle cible regroupe des retraités et des personnes ayant de la disponibilité l'avant-midi. Nos activités nous permettent de développer et maintenir notre forme physique mais aussi de sociabiliser pendant nos randonnées dans la nature. Habituellement, les marches se font en matinée à compter de 8h30, les mardis et jeudis et parfois à d'autres moments de la semaine, la distance varie entre 6 et 12 km. Notre terrain de jeu est varié : sentiers du Mont Ste-Anne, dans Saint-

Ferréol-les-Neiges (rang Saint-Julien, Mestachibo et l'arrière-pays), du Cap Tourmente, des Sentiers des Caps de Saint-Tite et du Massif de Charlevoix. Parfois nous organisons même des randonnées à l'extérieur de la région. Nos amis canins en laisse sont bienvenus, là où les sentiers les autorisent.

Nos communications se font par un courriel hebdomadaire et un sondage par Internet pour connaître les participants des randonnées de la semaine. Il est possible qu'aucune randonnée ne soit organisée pour certaines semaines selon mes engagements et contraintes personnelles. De plus, en cas de mauvais

temps, une activité peut être reportée ou annulée. Nos activités sont gratuites à l'exception du droit d'accès pour certains sentiers lorsque les frais s'appliquent.

À noter que nos activités ont cours pendant les quatre saisons.

Si vous êtes intéressés à rejoindre le groupe, vous n'avez qu'à communiquer avec moi par courriel à luc.legendre@icloud.com ou par téléphone au 418-580-2275.

Luc Legendre, 291, rang St-Antoine





Spectacle de Noël

Nous voilà déjà rendus à l'orée des fêtes de fin d'année. Vous êtes donc cordialement invités au spectacle de Noël des



élèves de l'école Caps-des-Neiges. Ce spectacle aura lieu lundi le 21 décembre à 13h15, dans l'église de Saint-Ferréolles-Neiges. L'événement est ouvert à tous. Vous pouvez donc venir avec parenté et amis!

Au plaisir de vous compter parmi nous!

Mme Flémence

♪ Enseignante de musique ♪



Visite spéciale à la caserne de pompiers

En début d'année scolaire, à l'école Caps-des-Neiges 1, lors de la pratique de feu, plusieurs pompiers sont venus et les jeunes ont été très impressionnés.

En après-midi, monsieur Magella Tremblay a visité chaque classe et a lancé l'idée d'élaborer un plan d'évacuation et de discuter avec leurs parents d'un point de rassemblement en cas d'incendie à leur maison.

Le mardi 22 novembre, tous les élèves de l'école Caps-des-Neiges 1 sont allés visiter la caserne. Ils ont pu voir les camions, l'équipement et ont reçu des informations importantes sur le rôle des pompiers. Tous les élèves participants ont reçu un certificat attestant une meilleure connaissance sur la sécurité.

Selon monsieur Magella Tremblay, il est essentiel que chaque famille prenne le temps d'établir un plan d'évacuation et surtout un point de rassemblement. Il faut aviser chaque membre de la famille. Placer le plan d'évacuation à un endroit visible pour tous. Vérifier les piles du

système d'alarme de feu à chaque année est aussi primordial.

Avec la collaboration de monsieur Martin Pouliot, plusieurs jeux de société ont été choisis et achetés au grand plaisir des enfants. Dans chaque classe, par tirage au sort, un élève a reçu un jeu.

Voici la liste des gagnants :

- Préscolaire : Mégane Dupont
- Primaire 1 : Alek Deblois
- Primaire 1-2 : Zachary Bilodeau
- Primaire 3 : Rébecca Moreau
- Primaire 4 : Liam Martineau
- Primaire 5 : Maxime Tremblay
- Primaire 6 : Galabriel Martineau

Toute l'équipe-école tient à remercier sincèrement les pompiers, nos héros et



particulièrement monsieur Magella Tremblay et monsieur Martin Pouliot responsable des loisirs.





Du cardio-boxe à Caps-des-Neiges

Dans le cadre du programme Sciences, sports et plein-air de l'école Caps-des-Neiges, les enfants ont vécu deux séances de cardio-boxe.

En gymnase, chaque groupe a été initié. À l'aide des vidéos de monsieur Robin Roy et de l'accompagnement des enseignantes d'éducation physique, les élèves ont eu une première séance.

Le vendredi 4 novembre, les élèves ont été invités à l'extérieur pour une deuxième séance.

Les enfants ont accueilli avec enthousiasme les exercices de monsieur Robin Roy, résume Mélyny Fortin, une des enseignantes organisatrices de l'événement. Ils ont particulièrement apprécié que la musique accompagnant les exerci-

ces soit très entraînante et actuelle (au goût du jour).

Quelques élèves de 6e année nous ont fait part de leurs impressions. Selon Kaïna Labrecque, monsieur Roy a bien réussi à adapter ses exercices pour des élèves du primaire. Camille Racine nous mentionne qu'il a réussi à motiver les élèves dans ses exercices, qui étaient plus que de simples mouvements.

Jérôme Laroche, pour sa part, a apprécié que les mouvements soient moins compliqués que ceux de la première séance donc plus accessibles pour les jeunes de tous les niveaux.

Bref, sous un soleil radieux, le passage



de monsieur Robin Roy aura agrémenté cette journée en nous mentionnant l'importance de bouger pour de saines habitudes de vie.

Bravo à M. Roy et aux organisatrices Evelynne Simard, Geneviève David, Mélyny Fortin et Marie-Claude Noël!

*Plémence Cottinet et Phantal
Letarte - École Cap-des-Neiges 1*

Semaine du civisme

En début d'année, les élèves de l'école Caps-des-Neiges ont eu la chance de vivre une semaine sur le civisme. Le but était de favoriser l'entraide, le respect et la politesse.

L'inauguration a commencé au gymnase où la directrice madame Renée-Claude Lizotte, la secrétaire madame Élise Racine, le directeur du service de garde monsieur Gérald Deblois et l'animateur à la vie spirituelle monsieur Danny Fontaine nous accueillait avec un sourire communicateur et nous serraient la main



avec un gant blanc symbole représentant la paix. Nous avons chanté la chanson On écrit sur les murs. Monsieur Danny nous a expliqué le déroulement de la semaine.

Dans nos classes, lorsque les adultes surprenaient les jeunes à faire un geste en lien avec ces valeurs, l'enfant recevait un petit billet avec l'image d'un dragon. Il écrivait son prénom. À chaque fin de journée, des élèves gagnaient le fameux gant blanc. Les enfants étaient tous ravis.

En semaine, nous avons écouté de courts vidéos, fait une marche de la paix avec le dragon géant fabriqué en coopération avec l'ensemble des élèves de l'école.

Nous avons vu de belles situations d'entraide et cela continue au-delà de la semaine prévue.

Bravo aux personnes responsables de cette semaine : madame Chantale Gagné



et monsieur Danny Fontaine. Vos initiatives ont sensibilisé nos jeunes et ont apporté plusieurs discussions intéressantes.

Nous continuons d'encourager les jeunes dans leurs gestes en lien avec cette semaine. Nous favorisons la politesse (dire s.v.p. et merci) et nous vous encourageons à continuer à la maison.

*Plémence Cottinet et Phantal
Letarte - École Cap-des-Neiges 1*





Association bénévole de la Côte-de-Beaupré

Depuis 1992, l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a pour mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile, à la qualité de vie et à la défense des intérêts des personnes aidées, tout en luttant contre la pauvreté. Son offre de services s'adresse prioritairement aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes malades, handicapées, en perte d'autonomie, en difficultés temporaires ou permanentes, et/ou isolées.

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré veut rayonner par la force de l'action bénévole et par la qualité des services offerts, dans le respect des besoins des personnes aidées.



Pour ce faire, l'Association est à la recherche de bénévoles pour combler quelques postes bénévoles :

- ◆ Accompagnateurs/transporteurs disponibles dans chacune des municipalités de la Côte-de-Beaupré
- ◆ Préposés à l'accueil
- ◆ Si vous avez des compétences spécifiques à partager avec nous, contactez-nous.

Pourquoi faire du bénévolat au sein de votre Association Bénévole :

- ◆ Pour s'associer à une équipe dynamique, dévouée et chaleureuse d'employés et de bénévoles;
- ◆ Pour s'associer à des projets répondant à des besoins essentiels de notre communauté;

Si vous souhaitez plus d'informations, inscrivez-vous à une de nos rencontres d'informations. Pour ce faire, contactez-nous par téléphone au **418-827-8780** ou par courriel à l'adresse suivante : abcb@bellnet.ca

Nous profitons de cette période de réjouissance pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes et une belle et heureuse nouvelle année.

Films de chasse

CENTRE DES LOISIRS

10000, boulevard
Sainte-Anne,

Sainte-Anne-de-Beaupré
(QC) GOA 3C0

Pour l'achat de billets et
pour tout renseignement

Mathieu Tremblay :
418-808-3243

Stéphane Paquet :
418-455-5224

AS Moto :
418-824-5585

Bilodeau GM :
418-827-3773



Noël 2016 dans l'unité paroissiale de la Côte-de-Beaupré

Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps. Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre. Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné; on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller, Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix. »

(Isaïe 9 :5)

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du Temps des Fêtes dont voici l'horaire :

CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES

24 décembre (Samedi Veille de Noël)

Saint-Ferréol-les-Neiges : 17h (enfants);
19 h et 21 h

Saint-Tite-des-Caps: 21 h

Château-Richer : 21 h 30

Saint-Joachim : 19 h (enfants) et 22 h

Sainte-Anne-de-Beaupré : 19 h (enfants),
21 h et minuit

Notre Dame du Saint-Rosaire (Beaupré) :
20 h

Chapelle Saint-Achillée : 21 h 30 et 23 h

25 décembre : Noël (Dimanche)

Messes : 9 h 30, 11 h et 17 h

à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré

Samedi 31 décembre

Beaupré et Château-Richer : 16 h

Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré :

Temps de prières à 20 h 30

Dimanche 1^{er} janvier : Jour de l'An

Saint-Tite-des-Caps : 9 h

Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré: 8 h;
9 h 30, 11 h, 12 h 30 et 17 h

Saint-Ferréol-les-Neiges : 10 h 30

Saint-Joachim : 10 h 45

Seigneur Jésus,

C'est Noël : que ta lumière dissipe toutes ténèbres.

C'est Noël : que ta joie remplisse tous les cœurs.

C'est Noël : que tous se sachent aimés de toi.

C'est Noël : que règne enfin ta paix sur la terre.

JOYEUX NOËL À VOUS TOUS!

BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS!

Vos prêtres Jacques, Jean-Claude et Joseph,

Les membres des Équipes d'Animation locale,

Les membres des Assemblées de Fabrique.

Un nouveau colombarium au cimetière

Si vous désirez devenir concessionnaire d'un enfeu (niche) dans notre nouveau colombarium, vous pouvez le faire dès maintenant. Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, afin de choisir votre emplacement, vous pouvez communiquer avec Mme Ginette Gravel, secrétaire, au 418-826-2554 les mercredis et jeudis de 13 h à 17 h. Espérant vous compter parmi nos futurs concessionnaires.

Les membres de l'Assemblée de fabrique

DES GENS DE CŒUR À VOTRE SERVICE

Services d'aide à domicile

- Entretien ménager, lessive, préparation de repas, courses,
- Aide au bain, aide au lever et au coucher, aide aux déplacements,
- Présence et surveillance,
- Répit pour proche aidant.

SERVICES À DOMICILE ORLÉANS
418 664.2222

364, rue Seigneuriale, G1C 3P9 www.servicesdomiciles.ca

DU SOLEIL DANS LEUR VIE

DEVENEZ Préposé d'aide à domicile

- ▶ Horaires flexibles & tâches variées,
- ▶ Formation rémunérée sur place,
- ▶ Allocation de déplacement.

SERVICES À DOMICILE ORLÉANS
418 664.2222

NOUS RECRUTONS!

364, rue Seigneuriale, G1C 3P9 www.servicesdomiciles.ca





Notre horaire

Heures d'ouverture :

MARDI : 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 16 h 30 et
18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 à 16 h 30

Horaire des Fêtes

La bibliothèque fermera le 21 décembre 2016 à 20 h pour rouvrir le 5 janvier 2017 à 18 h 30.

Nouvel horaire

La bibliothèque a adopté cet automne un nouvel horaire : nous sommes maintenant ouverts 4 après midi par semaine, mardi, mercredi, samedi et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30, et 2 soirs, mercredi et jeudi, de 18 h 30 à 20 h.

CD de Noël



La bibliothèque a fait l'acquisition de nouveaux CD de Noël. On comprendra que pour permettre au plus grand nombre possible d'en profiter pendant la saison, ces CD pourront être empruntés pendant une seule période de trois semaines et ne pourront être renouvelés. *Merci de votre compréhension et de votre collaboration.*

Rappel

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD terminés au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826 3540, ceci **afin d'éviter les frais de retard**. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter !

ne peuvent cependant être renouvelés. Tous les prêts - CD, magazines, romans, documentaires et BD, nouveautés ou titres plus anciens, autant pour les jeunes que pour les adultes - sont **gratuits. En tout, plus de 10 000 titres!**

Accro des textos?

Il vous est maintenant possible de vous abonner aux textos de la bibliothèque. Vous pourrez alors recevoir une alerte si votre prêt arrive à échéance, s'il est en retard ou encore si votre réservation est disponible.

Pour vous inscrire, rendez vous à : www.mabibliotheque.ca/cnca/texto. Vous devez avoir votre numéro d'abonné et votre NIP pour vous inscrire.

Le service d'alerte par courriel demeure en vigueur pour les abonnés qui ont fourni leur adresse électronique et qui préfèrent recevoir les alertes par courriel.

Zinio

Zinio est un tout nouveau service offert aux abonnés de la bibliothèque, grâce auquel vous pourrez télécharger gratuitement vos magazines préférés dès leur parution. Vous aurez le choix entre 21 magazines français et 15 magazines en anglais.

Pour vous inscrire, rendez vous à : www.mabibliotheque.ca/cnca et cliquez sur l'onglet Livres et ressources numériques. Vous trouverez Zinio à droite, sous les ressources numériques. Vous devez avoir votre numéro d'abonné et votre NIP pour vous inscrire, et vous devrez créer un compte. Suivez le Guide d'utilisation (PDF).

Muséo

Ce service mis sur pied par le Réseau CNCA, en collaboration avec 7 musées des régions de la Capitale Nationale et de la Chaudière Appalaches, sera offert à compter de l'hiver 2017, et sera en vigueur jusqu'à mai. Les abonnés pourront prendre au comptoir de prêt de la bibliothèque un laissez-passer bon pour une admission

gratuite dans l'un des sept musées participants et valide pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans.

- ◆ Le prêt est pour une durée de 7 jours et est non renouvelable.
- ◆ Il y a des frais en cas de retard et de perte de la carte.

L'équipe des bénévoles vous souhaite une très heureuse période des fêtes !



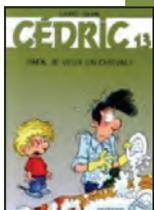
Nos suggestions de lecture

PENNY, LOUISE : *La nature de la bête*

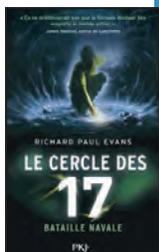
Résumé de l'éditeur : « Chaque jour, Laurent Lepage invente une catastrophe : des arbres qui marchent, un débarquement d'extraterrestres... Plus personne ne croit le garçon de neuf ans. Pas même Armand Gamache, qui a pris sa retraite à Three Pines. Cependant, quand l'enfant disparaît, il faut bien envisager que l'une de ses histoires soit vraie. Une traque effrénée et digne des plus grands romans d'espionnage se met en branle lorsque Gamache et ses anciens lieutenants de la SQ, Jean-Guy Beauvoir et Isabelle Lacoste, déterrent l'authentique canon géant de Gerald Bull, ingénieur en armement assassiné à Bruxelles il y a vingt-cinq ans. Un monstre est autrefois venu à Three Pines, il y a semé le malheur et ce dernier est de retour. En refusant de prêter foi à un enfant, l'ex-inspecteur-chef n'a-t-il pas joué un rôle funeste dans ce qui est arrivé? »

CAUVIN, RAOUL : *Papa, je veux un cheval!*

Résumé de l'éditeur : « Cédric veut un cheval !... et il en aura un... le temps de souhaiter autre chose... Mais il n'y a pas que les chevaux dans sa vie de petit garçon ; vous découvrirez aussi son papa "plombier", les veillées au camp scout, du bon usage du GSM, la trousse de secours, le piercing, le papa bricoleur, la balançoire, la chambre à ranger.. Une nouvelle fois Cédric, ses parents, pépé, Chen, les amis d'école... vont se trouver embarqués dans de drôles d'histoires relatives à l'enfance que nombre d'entre-nous ont connue. »

EVANS, RICHARD PAUL : *Le cercle des 17*

Résumé de l'éditeur : « Dans Le Cercle des 17 de Richard Paul Evans, on rencontre Michael Vey, un garçon qui possède des super-pouvoirs. D'un seul geste, il peut envoyer des décharges électriques de plusieurs milliers de volts. Pratique, quand on est harcelé par les caïds du lycée et atteint de tics embarrassants. Michael se croit seul... avant de découvrir que Taylor, ravissante pom-pom girl, est elle aussi «électrique». À peine commencent-ils à comprendre leur secret qu'une mystérieuse organisation, convoitant les pouvoirs des deux adolescents, les prend en chasse... »

MONETTE, DENIS : *Les fautifs*

Résumé de l'éditeur : « Montréal, au début des années 2000. Que de chemin parcouru pour les membres de la famille Hériault, qui, tour à tour, font le bilan de leur vie en regardant impunément le Ciel pour ensuite baisser les paupières... Paul Hériault, soixante ans, homosexuel infidèle et alcoolique, perdra-t-il l'amour de celui qui partage sa vie depuis vingt ans ? Sa sœur cadette, Caroline, une carriériste qui traite son mari avec impertinence, retrouvera-t-elle la paix ? Et Émilie, l'aînée, l'épouse aimante, la mère protectrice, celle qui recueille toutes les confidences, aura-t-elle enfin un peu de répit ? Assaillis de regrets, ils implorent intérieurement le pardon pour leurs fautes et leurs péchés... Tout cela et beaucoup plus encore dans Les Fautifs, un roman contemporain bouleversant qui ne laissera personne indifférent. »

RUIZ, DON MIGUEL : *Les quatre accords toltèques* - Livre audio

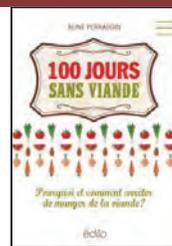
Résumé de l'éditeur : « L'auteur livre ici en des termes très simples une méthode fondée sur quatre clés de la sagesse toltèque et destinée à libérer le lecteur d'un conditionnement collectif fondé sur la peur. Son application au quotidien permet d'accéder à une dimension d'amour inconditionnel, de liberté et de bonheur. »

IRVING, JOHN : *Avenue des mystères*

Résumé de l'éditeur : « Au cours d'un voyage aux Philippines, Juan Diego Guerrero, devenu adulte, revit des souvenirs de son enfance et de son adolescence au Mexique. »

PERRAUDIN, ALINE : *100 jours sans viande*

Résumé de l'éditeur : « La journaliste raconte son passage à un régime alimentaire sans viande, décrit l'évolution des habitudes alimentaires et rapporte les témoignages de végétariens, de chefs cuisiniers et de nutritionnistes sur l'alimentation végétarienne. »





Horaire des Fêtes

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé pour la période des fêtes. Le secrétariat de la municipalité seront ouverts jusqu'au vendredi 23 décembre 2016 et réouvriront jeudi le 5 janvier 2017. La bibliothèque sera elle aussi fermée du 20 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclus.

Le Conseil municipal et les employés municipaux profitent de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous !



Votre infolettre

En 2016, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a mis en place une infolettre afin de vous informer sur les services offerts, les actualités, etc. Vous êtes nombreux à vous être abonnés et à la consulter. Merci !

Si vous n'êtes pas encore abonnés, faites-le en visitant notre tout nouveau site Internet au www.saintferreollesneiges.qc.ca.



Du ski à petit prix

Une fois de plus cette année, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe au Mont-Sainte-Anne pour offrir à ses résidants des billets de ski de soirée à prix modique. Des billets, valides jusqu'en mars 2017 seront en vente au coût de 23 \$ plus taxes. Vous pourrez vous en procurer dès la mi-décembre, au secrétariat de l'hôtel de ville pendant les heures normales de bureau.

NOTE : Un maximum de 4 billets par personne par visite est imposé.

LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en mars.
Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca